



► Programme phare mondial de l'OIT sur la mise en place de socles de protection sociale pour tous

Réunion des partenaires de développement 2025

Agenda,

Genève, 27 mars 2025, 9h à 16h30 CET, salle (à confirmer), siège de l'OIT et en ligne

Date et heure	Sujet
08.15	Enregistrement
8.30 – 9.00	Café de networking
09.00 – 09.45	Ouverture à haut niveau Présidée par Mme Mia Seppo , Sous-directrice générale de l'OIT pour l'emploi et la protection sociale M. Peter van Rooij , Directeur, Département des partenariats multilatéraux et de la coopération au développement, OIT M. Adama Kamara , Ministre de l'emploi et de la protection sociale, Côte d'Ivoire M. Heng Sour , Ministre du travail et de la formation professionnelle, Cambodge Mme Elly Rosita Silaban , Présidente, Confédération de tous syndicats indonésiens M. Antoine Fontaine , Vice-président, Fédération cambodgienne des associations d'employeurs et d'entreprises (Camfeba) M. Bart Verstraeten , Directeur général, We Social Movements, membre de la Coalition mondiale pour les socles de protection sociale

Date et heure	Sujet
09.45 – 10.30	<p>Vue d'ensemble des progrès accomplis sur la voie de la protection sociale universelle et rôle du programme phare dans l'accélération des progrès à l'horizon 2023</p> <p>Mme Shahra Razavi, Directrice, Département de la protection sociale universelle (SOCPRO), OIT</p> <p>Mme Valérie Schmitt, Directrice adjoint et chef du programme phare SPF, Département de la protection sociale universelle (SOCPRO)</p> <p>M. Xavier Coyer, Conseiller politique du délégué du gouvernement auprès de l'OIT et du G7-G20 Travail et Emploi, France</p>
10.30–10.45	Pause santé
10.45 – 12.00	<p>Panel 1 : Mettre en place des institutions robustes – Permettre aux populations de réaliser leur droit à la protection sociale.</p> <p>Le programme phare mondial de la phase II a déjà soutenu plus de 104 changements institutionnels. Le programme a identifié huit domaines thématiques qui sont des éléments clés pour mettre en place des systèmes de protection sociale robustes et durables. La table ronde présentera des résultats qui contribuent à rendre les systèmes de protection sociale plus efficaces en ratifiant et en appliquant les normes internationales de sécurité sociale, en renforçant les cadres juridiques, en améliorant la gouvernance administrative et financière, en mobilisant des financements adéquats et en créant un dialogue social et des partenariats solides pour plaider en faveur d'une couverture universelle. Les panélistes mettront également en évidence les principaux défis et les possibilités de mettre en place des systèmes solides afin de contribuer à l'élaboration de la phase III du programme.</p> <p>M. Khurshid Zafari, Directeur, Institut de politique sociale, Agence nationale pour la protection sociale, Ouzbékistan</p> <p>M. Herryman Moono, Directeur de la recherche et de la planification stratégique, Autorité nationale de gestion de l'assurance maladie, Zambie</p> <p>Mme Vi Thi Hong Minh, Directrice générale adjoint, Bureau des activités des employeurs, Chambre de commerce et d'industrie, Viêt Nam</p> <p>M. Anésio de Castro, Confédération nationale des syndicats libres et indépendants du Mozambique (CONSILMO)</p> <p>Mme Claire Stoffels, Point focal Nations unies et agences spécialisées, Ministère des affaires étrangères et européennes, de la défense, de la coopération au développement et du commerce extérieur, Luxembourg</p>
12.00 – 13.30	Déjeuner

Date et heure	Sujet
13.30 – 15.00	<p data-bbox="384 315 1444 387">Panel 2 : Des systèmes de protection sociale solides, un outil essentiel pour relever les défis actuels et créer des sociétés plus justes et plus équitables.</p> <p data-bbox="384 427 1474 786">Les transformations économiques, sociales, environnementales et technologiques posent à la fois des défis et des opportunités pour les pays, quel que soit leur niveau de développement. Ce panel offrira aux intervenants l'occasion de mettre en lumière l'importance cruciale de systèmes de protection sociale solides pour faire face à ces défis. Ils aborderont également la manière dont ces systèmes peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités. Les discussions porteront sur des politiques spécifiques de protection sociale et leur impact dans la résolution de problèmes contemporains plus larges. Par ailleurs, les intervenants souligneront les priorités essentielles en matière de protection sociale pour la phase III du Programme, afin d'optimiser sa contribution à des transitions équitables.</p> <p data-bbox="384 826 1474 938">Le panel sera modéré par M. Pascal Annycke, Spécialiste de la protection sociale, équipe d'appui technique au travail décent de l'OIT et bureau de pays pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale</p> <p data-bbox="432 987 1385 1059">M. Mohammed Khrais, Directeur, Département de la recherche, Société de sécurité sociale, Jordanie</p> <p data-bbox="432 1070 1474 1142">Mme Rebecca Okello, Coordinatrice de programme, Organisation centrale des syndicats, Kenya</p> <p data-bbox="432 1153 1326 1225">M. Maxime Abbe, Responsable de recherche - Emploi et compétences, Confédération générale des entreprises, Côte d'Ivoire</p> <p data-bbox="432 1236 1474 1339">Mme Alba Riobó, Chargée de mission - Protection sociale, INTPA G.4 - Inclusion sociale et protection, santé et démographie, Direction générale des partenariats internationaux, Commission Européenne</p>
15.00 – 15.30	<p data-bbox="384 1373 539 1406">Pause café</p>
15.30 – 16.00	<p data-bbox="384 1435 1444 1507">Phase III - Comment maximiser la contribution du Programme phare mondial à l'accélération des progrès vers la réalisation des ODD et au-delà.</p> <p data-bbox="384 1547 1474 1865">Le programme phare a été élaboré en trois phases, permettant des ajustements face à un contexte évolutif de défis et d'opportunités, dans le but d'accroître la couverture et l'adéquation de la protection sociale. La deuxième phase se conclura en 2025. La troisième phase (2026 – 2030) sera alignée sur le compte à rebours final des objectifs de développement durable, ce qui lui permettra de contribuer à l'accélération du progrès vers la réalisation des ODD et également d'orienter les discussions sur le rôle de la protection sociale dans les priorités de coopération au développement après 2030. Les échanges lors de la réunion des partenaires contribueront à façonner la stratégie de la phase III.</p> <p data-bbox="384 1906 1342 1977">Les participants auront la possibilité de partager leur vision de l'avenir de la protection sociale et du programme phare avant et pendant la réunion.</p> <p data-bbox="384 2018 1094 2051">La session fournira un résumé des contributions reçues.</p>

Date et heure	Sujet
16.00 – 16.15	Conclusion et perspectives d'avenir

Une interprétation en anglais, français et espagnol sera disponible.